

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL*******
Séance du 26 août 2019

N° 2019 - 09

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil dix-dix-neuf, le 26 août à 09 heures 45, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	8	
Votants :	10	
Nombre de voix :	14	
Date de la convocation :	20 août 2019	

Présents : MM. BERTELLI, BOURDONCLE, DEPRINCE, LAMOLINAIRIE (pouvoir de M. MOLLE), REGAMBERT, TOURREL, VALETTE et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

Absents excusés : MM. ALAZARD, BAREGES, BONSAING, HEBRARD, MOLLE, RESONGLES et SAZY.

Assistait à la séance : M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)
M. JOLIBERT (Paierie Départementale)

**OBJET : Reprise de la compétence « Aménagement et gestion des déchèteries » par le SMEEOM
Moyenne Garonne**

Dans le cadre des possibilités ouvertes par les statuts du Syndicat Départemental des Déchets, le Comité Syndical du SMEEOM de la Moyenne Garonne a décidé, par délibération du 18 octobre 2005, modifiée et complétée par les délibérations du 28 mars 2006, du 16 juin 2006 et du 24 octobre 2006, de transférer au Syndicat Départemental la compétence optionnelle « aménagement et gestion des déchèteries ».

Ce transfert comprenait la création et la gestion d'une déchèterie à Montaigu-de-Quercy ainsi que la gestion des déchèteries de Beaumont-de-Lomagne et de Lavit-de-Lomagne.

En application de l'article B-2 des statuts du Syndicat Départemental relatif aux modalités de transfert des compétences optionnelles, le SMEEOM de la Moyenne Garonne, par délibération du 12 décembre 2018, a acté la reprise de cette compétence optionnelle à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le retrait de cette compétence entraîne notamment la restitution des biens meubles et immeubles qui avaient été mis à disposition pour l'exercice de cette compétence optionnelle pour les déchèteries de Beaumont-de-Lomagne et Lavit-de-Lomagne, étant précisé que :

- la restitution des biens transférés pour lesquels un état de l'actif est joint en annexe,
- le transfert des contrats en cours liés spécifiquement aux biens et gestions concernant la compétence restituée,
- l'emprunt en cours lié à la compétence restituée (emprunt affecté aux aménagements des déchèteries de Beaumont et Lavit), à savoir :
Emprunt n°05951184245 de 600 000 € contracté auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées et son avenant du 26/01/2009 (en annexe).

*

**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- *de prendre acte de la reprise de la compétence optionnelle « aménagement et gestion des déchèteries » par le SMEEOM de la Moyenne Garonne,*
- *d'approuver le transfert de l'emprunt en cours relatif aux investissements réalisés pour les déchèteries de Beaumont-de-Lomagne et Lavit-de-Lomagne,*
- *d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à la reprise de la compétence optionnelle,*
- *d'autoriser le Président à entreprendre les diverses démarches nécessaires pour modifier ou engager les changements de titulaire de contrats auprès des concessionnaires, conventions avec les Eco-Organismes, etc...*

Fait et délibéré le 26 août 2019

Le Président,
Michel WEILL



ETAT DE CONTROLE DE L'ACTIF EXERCICE 2019

TRI PAR IMPUTATION

Sans les biens sortis dans l'année

Désignation et localisation du bien N° inventaire	Valeur origine	Amortissements			Valeur fin d'exercice *
		Avant le début d'exercice	Exercice en cours	En fin d'exercice	
MARCHE 1412-RENFORC. SECURITE BEAU N° AUVD2	2 218.06 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 218.06 €
TOTAL ARTICLE 2138	2 218.06 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 218.06 €
MARCHE 1412-RENFORC SECURITE BEAUM N° AUVD2	2 924.56 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 924.56 €
Transferts de biens SMEEOM BEAUMONT N° AUVD2	366 238.86 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	366 238.86 €
MARCHE 1412-RENFORC SECURITE BEAUM N° AUVD2	1 478.70 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 478.70 €
MARCHE 1501 MURS BETON BEAUMONT N° AUVD2	14 898.08 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 898.08 €
MARCHE 1412-RENFORC SECURITE BEAUM N° AUVD2	1 024.20 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 024.20 €
MARCHE 1412-RENFORC SECURITE BEAUM N° AUVD2	1 540.10 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 540.10 €
MARCHE 1412-RENFORC SECURITE BEAUM N° AUVD2	3 608.93 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 608.93 €
MARCHE 1801 GUIDES ET BUTEES BEAUMO N° AUVD2	10 267.69 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 267.69 €
MARCHE 1801 GUIDES ET BUTEES BEAUMO N° AUVD2	878.15 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	878.15 €
MGDBEAU PORTE DOUBLE PEAU BEAUMO N° AUVD2-04	2 218.42 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 218.42 €
MGDBEAU GRILLES DE DEFENSE X2 BEAU N° AUVD2-04	1 547.23 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 547.23 €
Maîtrise d'oeuvre SOGREAH Beaumont BEAU N° BEA1	1 285.37 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 285.37 €
Voirie quai Beaumont -acpt n°1 BEAUMONT N° BEA1	81 504.66 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	81 504.66 €
Marché MO Burotec acpte n°4 BEAUMONT N° BEA1	316.16 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	316.16 €
2ème acompte op. voirie quais BEAUMONT N° BEA1	717.60 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	717.60 €
Réimpu..frais insertion 2003 BEAUMONT N° BEA1	190.99 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	190.99 €
Réimpu..frais etudes 2004 BEAUMONT N° BEA1	1 166.10 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 166.10 €
Réimpu..frais etudes 2003 BEAUMONT N° BEA1	1 583.36 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 583.36 €
Note honoraires n°3 BUROTEC Bea Op 548 AP N° BEA1	997.27 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	997.27 €
Tirage dossiers marchés voirie BEAUMONT N° BEA1	33.20 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	33.20 €
Avis création voirie quais Bea (JO) (Op 548-AP N° BEA1	48.07 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	48.07 €

ETAT DE CONTROLE DE L'ACTIF EXERCICE 2019

TRI PAR IMPUTATION

Sans les biens sortis dans l'année

Désignation et localisation du bien N° inventaire	Valeur origine	Amortissements			Valeur fin d'exercice *
		Avant le début d'exercice	Exercice en cours	En fin d'exercice	
Tirage dossiers DCE Bea (Helio P) (Op 548-AP N° BEA1	110.15 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	110.15 €
3ème acompte Beaumont (Op n°548 - APF n°4) N° BEA1	897.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	897.00 €
Note honoraires n°2 BUROTEC Bea Op 548 AP N° BEA1	2 493.19 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 493.19 €
Voirie quai Beaumont Op548 APF5 BEAUMONT N° BEA1	62 541.67 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	62 541.67 €
Note honoraires n°1 BUROTEC Bea Op 548 AP N° BEA1	4 144.95 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 144.95 €
FOURNITURE PANNEAUX INFO BEAUMONT N° BEA1	89.70 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	89.70 €
Mémoire d'études n°4 - Réalisation quai Beaum N° BEA1	227.24 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	227.24 €
Tirage plans quai Beaumont (HELIO PLANS) B N° BEA1	32.06 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	32.06 €
Tirage plans - HELIO PLANS BEAUMONT N° BEA1	0.76 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.76 €
Maîtrise d'oeuvre SOGREAH BEAUMONT N° BEA1	1 823.90 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 823.90 €
Tirage plans Bea (Graphic Systems) Op 548 AP N° BEA1	25.57 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	25.57 €
Quai Beaumont Op 548 Apf n°9 BEAUMONT N° BEA1	29 232.67 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	29 232.67 €
MO voirie quais - Op 548 -Apf n°10 BEAUMON N° BEA1	632.31 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	632.31 €
Aménag. quais-Op 548 Apf n°11 BEAUMONT N° BEA1	948.47 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	948.47 €
MO quais OP n° 548 APF n°14 BEAUMONT N° BEA1	442.62 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	442.62 €
Mémoire d'études n°2 - Réalisation quai BEAU N° BEA1	1 136.20 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 136.20 €
Achat panneaux signalétiques BEAUMONT N° BEA1	41.86 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	41.86 €
AMENAG QUAIS OP 548 APF 20 BEAUMONT N° BEA1	739.79 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	739.79 €
VRD QUAIS OP 548 APF 22 BEAUMONT N° BEA1	1 730.47 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 730.47 €
OP 548 APF 25-REMUNERATION MANDATAI N° BEA1	1 506.96 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 506.96 €
Marché MO Burotec Acpt n°5 BEAUMONT N° BEA1	2 263.66 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 263.66 €
REMUNERATION MANDATAIRE-OP 548-SOL N° BEA1	670.05 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	670.05 €
LEVERS TOPOGRAPHIQUES BEAUMONT N° BEA1	3 588.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 588.00 €

ETAT DE CONTROLE DE L'ACTIF EXERCICE 2019

TRI PAR IMPUTATION

Sans les biens sortis dans l'année

Désignation et localisation du bien N° inventaire	Valeur origine	Amortissements			Valeur fin d'exercice *
		Avant le début d'exercice	Exercice en cours	En fin d'exercice	
BANDES ROULEMENT METALLIQUES CAISS N° BEA1-34	2 496.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 496.00 €
TOTAL ARTICLE 21738	612 282.95 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	612 282.95 €
Transferts de biens SMEEOM BEAUMONT N° AUVD2-02	1 279.72 €	1 279.72 €	0.00 €	1 279.72 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM BEAUMONT N° AUVD2-03	434.86 €	434.86 €	0.00 €	434.86 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM BEAUMONT N° AUVD2-04	12 940.72 €	12 940.72 €	0.00 €	12 940.72 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM BEAUMONT N° AUVD2-05	1 495.00 €	1 495.00 €	0.00 €	1 495.00 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM BEAUMONT N° AUVD2-06	61 392.26 €	61 392.26 €	0.00 €	61 392.26 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM BEAUMONT N° AUVD2-07	509.50 €	509.50 €	0.00 €	509.50 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM BEAUMONT N° AUVD2-08	1 961.43 €	1 961.43 €	0.00 €	1 961.43 €	0.00 €
TOTAL ARTICLE 21788	80 013.49 €	80 013.49 €	0.00 €	80 013.49 €	0.00 €
Achat bureau quai Beaumont BEAUMONT N° MAT2-08	413.70 €	413.70 €	0.00 €	413.70 €	0.00 €
TOTAL ARTICLE 2183	413.70 €	413.70 €	0.00 €	413.70 €	0.00 €
SOUFFLEUR DECH BEAUMONT BEAUMONT N° MAT10-01	359.00 €	359.00 €	0.00 €	359.00 €	0.00 €
TOTAL ARTICLE 2188	359.00 €	359.00 €	0.00 €	359.00 €	0.00 €
TOTAL SELECTION	695 287.20 €	80 786.19 €	0.00 €	80 786.19 €	614 501.01 €

* VNC = valeur d'origine - total des amortissements - total des cessions

ETAT DE CONTROLE DE L'ACTIF EXERCICE 2019

TRI PAR IMPUTATION

Sans les biens sortis dans l'année

Désignation et localisation du bien N° inventaire	Valeur origine	Amortissements			Valeur fin d'exercice *
		Avant le début d'exercice	Exercice en cours	En fin d'exercice	
MARCHE 1412-RENFORC. SECURITE LAVIT N° AUVD3	1 481.40 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 481.40 €
TOTAL ARTICLE 2138	1 481.40 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 481.40 €
Transferts de biens SMEEOM LAVIT N° AUVD3	23 886.94 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	23 886.94 €
TOTAL ARTICLE 21711	23 886.94 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	23 886.94 €
MARCHE 1412-RENFORC SECURITE LAVIT N° AUVD3	1 227.25 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 227.25 €
MARCHE 1801 GUIDES ET BUTEES LAVIT N° AUVD3	8 683.92 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 683.92 €
MARCHE 1412-RENFORC SECURITE LAVIT N° AUVD3	987.60 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	987.60 €
MARCHE 1501 MURS BETON LAVIT N° AUVD3	1 315.93 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 315.93 €
MARCHE 1501 MURS BETON LAVIT N° AUVD3	9 625.16 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	9 625.16 €
MARCHE 1412-RENFORC SECURITE LAVIT N° AUVD3	252.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	252.00 €
MARCHE 1412-RENFORC SECURITE LAVIT N° AUVD3	1 043.64 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 043.64 €
MARCHE 1412-RENFORC SECURITE LAVIT N° AUVD3	297.60 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	297.60 €
Transferts de biens SMEEOM LAVIT N° AUVD3	532 895.74 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	532 895.74 €
TOTAL ARTICLE 21738	556 328.84 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	556 328.84 €
Transferts de biens SMEEOM LAVIT N° AUVD3-03	1 279.72 €	1 279.72 €	0.00 €	1 279.72 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM LAVIT N° AUVD3-04	434.86 €	434.86 €	0.00 €	434.86 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM LAVIT N° AUVD3-05	12 940.72 €	12 940.72 €	0.00 €	12 940.72 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM LAVIT N° AUVD3-06	1 495.00 €	1 495.00 €	0.00 €	1 495.00 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM LAVIT N° AUVD3-07	55 771.06 €	55 771.06 €	0.00 €	55 771.06 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM LAVIT N° AUVD3-08	509.50 €	509.50 €	0.00 €	509.50 €	0.00 €
Transferts de biens SMEEOM LAVIT N° AUVD3-09	1 961.44 €	1 961.44 €	0.00 €	1 961.44 €	0.00 €
TOTAL ARTICLE 21788	74 392.30 €	74 392.30 €	0.00 €	74 392.30 €	0.00 €
AUTOMATISME POUR POMPAGE LAVIT N° AUVD3	1 973.40 €	1 973.40 €	0.00 €	1 973.40 €	0.00 €

ETAT DE CONTROLE DE L'ACTIF EXERCICE 2019

TRI PAR IMPUTATION

Sans les biens sortis dans l'année

Désignation et localisation du bien N° inventaire	Valeur origine	Amortissements			Valeur fin d'exercice *
		Avant le début d'exercice	Exercice en cours	En fin d'exercice	
TOTAL ARTICLE 2188	1 973.40 €	1 973.40 €	0.00 €	1 973.40 €	0.00 €
TOTAL SELECTION	658 062.88 €	76 365.70 €	0.00 €	76 365.70 €	581 697.18 €

* VNC = valeur d'origine - total des amortissements - total des cessions

Agence : COLLECTIVITES PUBLIQUES 82
 Tél.: 05 63 68 92 96

Contrat n° 05951184245

000005828 1/2 35/16/396/265 01AA0067415ECTF 1
 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
 LOMAGNE TARN ET GARDONNAISE
 BP 34
 413 RUE D ESPARSAC

82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

Albi, le 11 AOUT 2008

TRESORERIE DE BEAUMONT LOMAGNE

PRESIDENT		DEVELOP LOCAL	COMPTANT
LO	COURRIER ARRIVE LE 1558 18 AOUT 2008		SECRETARIAT
	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARDONNAISE		
SERVICE TECHNIQUE		CONTROLEUR	

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de la réalisation de votre prêt. Vous trouverez ci-dessous ses caractéristiques principales et, dans les pages suivantes, le tableau d'amortissement de ce prêt.

N° du prêt :	05951184245	Montant :	600 000,00 EUR
Durée :	20 ANS	Date de réalisation :	11/08/2008
Taux :	5,05 %	Date de valeur :	11/08/2008
Périodicité :	ANNUELLE		
Montant réalisé	600 000,00 EUR		
Montant transféré	- 600 000,00 EUR		
Total =	0,00 EUR		

Ecritures effectuées sur le compte de CC LOMAGNE TARN GARONNE.

Montant transféré : 600 000,00 EUR.

Règlement effectué par chèque.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHARGE D'AFFAIRES ENTREPRISES

JEAN CAPMARTIN

Reçu à La PREFECTURE
 Le 30 OCT. 2008

AR PREFECTURE

082-258201367-20190826-DE-187010-0951184245

Regu le 16/09/2019

CREDIT AGRICOLE
NORD-MIDI-PYRÉNÉESAgence : COLLECTIVITES PUBLIQUES 82
Tél.: 05 63 68 92 96

PRESIDENT		DEVELOP LOCAL	
LO	COURRIER ARRIVE LE 1558 18 AOUT 2008		
	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE		
SERVICE TECHNIQUE		CONTROLEUR	

000005829

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
LOMAGNE TARN ET GARONNAISE
BP 34
413 RUE D ESPARSAC

82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

Albi, le 11 AOUT 2008

Objet : Tableau d'amortissement

Edité le 11/08/2008

N° du prêt : 05951184245
Montant : 600 000,00 EUR
Durée : 20 ANS
Périodicité : ANNUELLE
Taux : 5,05 %

Date de réalisation : 11/08/2008
Date de valeur : 11/08/2008
Nature du taux : FIXE

Date de remboursement	Montant de l'échéance en EUR	Amortissement du capital en EUR	Intérêts en EUR	Commission d'engagement en EUR	Capital restant dû après échéance en EUR	Intérêts compensateurs avant échéance en EUR
31/07/2009	47 508,21	18 049,88	29 458,33	0,00	581 950,12	0,00
31/07/2010	48 349,88	18 961,40	29 388,48	0,00	562 988,72	0,00
31/07/2011	48 349,88	19 918,94	28 430,94	0,00	543 069,78	0,00
31/07/2012	48 349,88	20 924,86	27 425,02	0,00	522 144,92	0,00
31/07/2013	48 349,88	21 981,56	26 368,32	0,00	500 163,36	0,00
31/07/2014	48 349,88	23 091,62	25 258,26	0,00	477 071,74	0,00
31/07/2015	48 349,88	24 257,76	24 092,12	0,00	452 813,98	0,00
31/07/2016	48 349,88	25 482,77	22 867,11	0,00	427 331,21	0,00
31/07/2017	48 349,88	26 769,64	21 580,24	0,00	400 561,57	0,00
31/07/2018	48 349,88	28 121,52	20 228,36	0,00	372 440,05	0,00
31/07/2019	48 349,88	29 541,66	18 808,22	0,00	342 898,39	0,00
31/07/2020	48 349,88	31 033,50	17 316,38	0,00	311 864,89	0,00
31/07/2021	48 349,88	32 600,70	15 749,18	0,00	279 264,19	0,00
31/07/2022	48 349,88	34 247,04	14 102,84	0,00	245 017,15	0,00

Reçu à La PREFECTURE

Le 30 OCT. 2008

AR PREFECTURE

082-258201367-20190826-DELIB2019_09BIS-DE

Reçu le 16/09/2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'

Contrat n° 03951184243

11 AOUT 2008

Date de remboursement	Montant de l'échéance en EUR	Amortissement du capital en EUR	Intérêts en EUR	Commission d'engagement en EUR	Capital restant dû après échéance en EUR	Intérêts compensateurs avant échéance en EUR
31/07/2023	48 349,88	35 976,50	12 373,38	0,00	209 040,65	0,00
31/07/2024	48 349,88	37 793,33	10 556,55	0,00	171 247,32	0,00
31/07/2025	48 349,88	39 701,89	8 647,99	0,00	131 545,43	0,00
31/07/2026	48 349,88	41 706,83	6 643,05	0,00	89 838,60	0,00
31/07/2027	48 349,88	43 813,03	4 536,85	0,00	46 025,57	0,00
31/07/2028	48 349,88	46 025,57	2 324,31	0,00	0,00	0,00
Totaux	966 155,93	600 000,00	366 155,93	0,00		

Reçu à La PREFECTURE

Le

30 OCT. 2008

**NORD
MIDI-PYRÉNÉES**

N° Dossier : 01869183
Agence : COLL PUB
Date d'édition : 26/01/2009
Référence de l'opérateur : N024524

PRESIDENT	Ref: 01869183/01865629-BG	COMPTA
10	COURRIER ARRIVE LE 280 16 FEV. 2009	SECRETARIAT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE		
SERVICE TECHNIQUES	CONTROLEUR	

Entre :

AVENANT AU CONTRAT DE PRET
n° 05951184245,
en date du 26 janvier 2009

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel NORD MIDI-PYRENEES, Société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit et société de courtage d'assurance, régie par les articles L.512-20 et suivants du Code Monétaire et Financier, et par le Code Rural, ainsi que les textes subséquents, ayant son siège à 219, avenue François VERDIER 81022 ALBI CEDEX 9,

Ci après dénommée " LE PRETEUR "

Et :

D'une part, la **Communauté de Communes de la Lomagne et Tarn et Garonnaise** Représentée par Monsieur Francis GARRIGUES, agissant en qualité de Président Dûment habilité à cet effet par une délibération du Conseil Communautaire du 23 octobre 2008, décidant de recourir à l'emprunt, objet du présent Contrat, telle qu'elle a été revêtue d'un accusé de réception par l'Autorité chargée du Contrôle de Légalité, le 29 octobre 2008.

De deuxième part : Le **Syndicat Mixte d'Enlèvement des Ordures Ménagères du Groupement de la Moyenne Garonne (SMEEOM)** Représenté par Monsieur Francis GARRIGUES, agissant en qualité de Président Dûment habilité à cet effet par une délibération du Conseil Syndical en date du 02 décembre 2008, décidant de recourir à l'emprunt, objet du présent Contrat, telle qu'elle a été revêtue d'un accusé de réception par l'Autorité chargée du Contrôle de Légalité, le 08 décembre 2008.

Et de troisième part : Le **Syndicat Départemental des Déchets**, Représenté par Monsieur Jean CAMBON, agissant en qualité de Président, Dûment habilité à cet effet par une délibération du Conseil Syndical en date du 20 octobre 2008, décidant de recourir à l'emprunt, objet du présent Contrat, telle qu'elle a été revêtue d'un accusé de réception par l'Autorité chargée du Contrôle de Légalité, le 30 octobre 2008.

Ci après dénommés " L'EMPRUNTEUR "

IL EST RAPPELE CE QUI SUIT:

Le PRETEUR a consenti à la **Communauté de Communes de la Lomagne et Tarn et Garonnaise** pour le financement suivant :

- Type de prêt : moyen terme
- N° : 05951184245
- Montant : 600 000 € (six cent mille euros)
- Type de taux : Fixe
- Taux : 5,05 % l'an
- Durée : 240 mois
- Périodicité : annuelle
- Montant échéance (hors primes ADI) : 48349,86 euros
- T.E.G. : 5,05976 %
- Garantie : Recette inscrite au budget



Paraphe(s) Emprunteur(s)
Caisse Régionale
de Crédit Agricole Mutuel
Nord Midi-Pyrénées
Société Coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit
444 953 830 RCS ALBI
Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires
en Assurance sous le numéro 07 019 250
Domiciliation : Bank Identification Code (BIC) AGRIFRPP312

Siège social :
219 avenue François Verdier
81022 ALBI Cedex 9
Tél. : 0 892 89 89 89 (0,34 euros/min)

05 63 68 41 41

Internet : www.ca-nmp.fr
Coût variable selon fournisseur d'accès
Internet Mobile : ca-mobile.com
sur-wap et 3 mode
Coût variable selon l'opérateur
Minitel : 36 15 CANMP
0,020 € TTC/conexion + 0,21 €/min tarif au 01/01/2008
Filservice : 0 892 89 89 89
0,34 € TTC/min tarif au 01/01/2008
Fil Mobile SMS 0,25 € TTC/SMS envoyé tarif au 01/01/2008

Par délibération en date du 23 Octobre 2008, la Communauté de Communes de la Lomagne et Tarn et Garonnaise a décidé de transférer ce prêt au Syndicat Mixte d'Enlèvement des Ordures Ménagères du Groupement de la Moyenne Garonne (SMEEOM)

Par délibération en date du 02 décembre 2008 le SMEEOM a décidé à son tour de transférer ce prêt au Syndicat Départemental des Déchets ce qui est accepté par ce dernier.

Par le présent avenant, il est donc convenu de transférer le prêt.

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT:

Le SMEEOM, emprunteur intermédiaire, décide de transférer immédiatement le prêt au Syndicat Départemental des déchets, emprunteur final, ce qui est accepté par les parties en présence.

Les nouveaux emprunteurs demandent au PRETEUR d'enregistrer comptablement ce transfert directement au nom du Syndicat Départemental des déchets sans passer par le SMEEOM.

Les autres clauses du contrat de prêt ne subissent aucun changement.

Un tableau d'amortissement sera envoyé à l'emprunteur final par le PRETEUR lors de la mise en place de la modification.

A titre d'information, le TEG s'élève à ce jour à 5,05976%.

Les autres clauses du contrat initial et du précédent avenant ne subissent aucun changement. En effet, les parties souhaitent maintenir le rapport contractuel d'origine, sans modification des droits, obligations et garanties d'origine, hormis ceux ou celles susvisées et exclure toute novation. Les parties reconnaissent que le changement de numéro de prêt résulte de contraintes techniques sans incidence juridique.

L'EMPRUNTEUR donne tous pouvoirs au prêteur, le PRETEUR, à l'effet de régler, par le débit de son compte, les frais rendus nécessaires par suite de l'établissement du présent avenant.

Fait en quatre exemplaires à Montauban le 11 MARS 2009

Signature et cachet des EMPRUNTEURS

Signature du PRETEUR

Emprunteur initial
- COMMUNAUTE DE COMMUNES LOMAGNE ET TARN ET GARONNAISE
Président,
COMMUNAUTÉ de COMMUNES LOMAGNE TARN et GARONNAISE
B.P. 84
BEAUMONT-DE-LOMAGNE
F. GARRIGUES

CRÉDIT MUTUEL
NORD MONTAGNES
Siège social: 219, avenue de Verdun 91000 AÉLÉ
Adresse Postale: Centre Crédit BP 2009 91002 AÉLÉ CEDEX 9

Emprunteur intermédiaire
- SMEEOM
SYNDICAT MIXTE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES
DU GROUPEMENT DE LA MOYENNE GARONNE
LE PRESIDENT,
HOTEL DEPARTEMENTAL DES DECHETS
82016 MONTAUBAN CEDEX

Emprunteur Final
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS
DU TARN ET GARONNE
LE PRESIDENT,
HOTEL DEPARTEMENTAL - BP 793
82016 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 91 77 40 - Fax 05 63 91 40 21

Paraphe(s) Emprunteur(s)

6

John GARRIGUES

REÇU A LA PREFECTURE
LE: 16 MARS 2009